

bafa 2019 en externat

avec Les foyers ruraux



base

du 23 février au 2 mars
au foyer rural de pontella-nyls

du 20 au 27 avril
au lycée agricole de Rivesaltes

Appro

du 29 avril au 4 mai
au lycée agricole de Rivesaltes

du 19 au 24 août
au foyer rural de pontella-nyls

fdfr66.com

qu'est-ce que le bafa

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (Accueil de Loisirs, Séjours de Vacances, Accueils Périscolaires).

Age minimum : 17 ans révolus au premier jour du stage.

Ce Brevet est délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie associative à l'issue des 3 étapes décrites ici même. Celles-ci sont à effectuer dans un délai de 30 mois

1

Session de formation Base (8 jours) en externat :

Ce stage alterne des séances techniques théoriques et pratiques.

2

Stage pratique (14 jours minimum) :

Première expérience d'Animateur en Accueil de Loisirs ou en Séjour de Vacances. (Délai maximum de 18 mois après la formation générale).

3

Session d'Approfondissement (6 jours) en externat :

Développer les techniques d'animation par des connaissances plus poussées et faire le bilan du stage pratique.

À l'issue des 3 étapes, un jury réuni par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du lieu de votre résidence décide de la délivrance du brevet.

inscription

Étape 1

Vous devez impérativement vous pré-inscrire sur le site du ministère

www.Jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Vous recevrez alors un numéro d'inscription à nous communiquer

Étape 2

Remplir et nous renvoyer la fiche d'inscription jointe

aides Bafa

Pour les allocataires CAF ou MSA des Pyrénées-Orientales vous bénéficiez d'une aide

Réduction de 60€ si vous passez BASE et APPRO avec la FDFR66

(Attention aide accordée pour les personnes n'ayant pas bénéficié d'un tarif préférentiel sur la session de Base).

-60€

Le projet éducatif des Foyers Ruraux

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction

- Être attentif et ouvert aux **évolutions** de l'enfance et de la jeunesse
- Contribuer à la socialisation des enfants et des jeunes, leur donner le goût du **collectif**
- Développer les logiques de solidarité et de **coopération**, se démarquer d'une logique consumériste
- Encourager l'**autonomie** et la **responsabilisation**
- Susciter et accompagner la **prise de parole**
- Développer la **créativité**
- Créer des espaces d'**engagement** et de prise d'initiatives
- Aider les enfants et les jeunes à valoriser leurs **apprentissages**

S'inscrire dans une logique de **co-éducation**

- Reconnaître la place centrale des **parents** et permettre leur implication
- Développer des liens et engager un **partenariat** avec l'ensemble des membres de la communauté éducative
- Favoriser les relations entre les **générations**
- Encourager et valoriser l'engagement des **bénévoles** dans les actions et les activités

Cultiver l'ouverture au monde

- Faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes de la richesse de leur environnement, en particulier de la **nature**
- Faire se **rencontrer** les enfants et les jeunes ruraux, périurbains et urbains
- **S'ouvrir** à la différence, à la solidarité, à l'international
- Profiter de toutes les occasions pour vivre des **aventures collectives**

Viser toujours la **qualité éducative**

- Co-construire des projets en prenant le **temps nécessaire** à leur émergence
- **Résister** à la pression économique et à l'instrumentalisation
- Inscrire son action dans le long terme
- Cultiver l'**exigence**
- Contribuer à **former** l'ensemble des acteurs impliqués
- Promouvoir le **caractère éducatif** de nos actions



FDFR66

6 RUE ARISTIDE BERGES - MAS GUÉRIDO - 66330 CABESTANY

 04 68 35 00 65



FOYERS.RURAUX66@GMAIL.COM



FDFR66.COM



FDFR66
6 rue Aristide Berges
Mas Guerido
66330 Cabestany

choix de session

Session de formation générale à 390 € en Externat

- Du 23 février au 2 mars au Foyer Rural de Ponteilla-Nyls : (du samedi au samedi dimanche inclus).
Date limite d'inscription le 8 février 2019
- Du 20 au 27 avril au Lycée Agricole de Rivesaltes : (du samedi au samedi dimanche et jour férié inclus).
Date limite d'inscription le 6 avril 2019

Session de formation approfondissement à 320 € en Externat

- du 29 avril au 4 mai 2019 au Lycée Agricole de Rivesaltes : (du lundi au samedi et jour férié inclus)
Date limite d'inscription le 15 avril 2019
- du 19 au 24 août 2019 au Foyer Rural de Ponteilla-Nyls : (du lundi au samedi)
Date limite d'inscription le 5 août 2019

tarifs

Tarif session générale

Déduire les valeurs en rouge selon votre situation

Prix de base	= 390.00€
Adhésion mouvement rural	= + 11.00€
<hr/>	
<input type="checkbox"/> allocataire CAF moins de 25ans	= - 150.00€
<hr/>	
<input type="checkbox"/> allocataire MSA	= - 150.00€

Total :

Tarif session approfondissement

Déduire les valeurs en rouge selon votre situation

Prix de base	= 320.00€
Adhésion mouvement rural	= + 11.00€
<hr/>	
<input type="checkbox"/> allocataire CAF moins de 25ans	= - 231.47€
<input type="checkbox"/> allocataire CAF plus de 25ans	= - 91.47
<hr/>	
<input type="checkbox"/> allocataire MSA	= - 231.47€
<hr/>	
<input type="checkbox"/> Déduction fdfr66 si session générale effectuée avec nous	= - 60.00€

Total :

fiche d'inscription

Nom.....Prénom.....

N°Identifiant (obligatoire) (inscription sur le site : www.bafa-bafd.gouv.fr)

Adresse.....

CP.....Ville.....

Date naissance :

Tel Port..... Mail.....

Etudes/ profession

Numéro d'allocataire CAF ou MSA

Profession de l'allocataire :

L'inscription au BAFA avec la FDFR66 nécessite une adhésion au mouvement rural (11€), elle est valable une année scolaire

- J'ai pris connaissance des conditions générales et déclare sur l'honneur exact les renseignements fournis sur cette fiche

Fait à Le Signature du candidat :

autorisation parentale

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur Légal, préciser Nom Prénom déclare autoriser (Nom/Prénom) à s'inscrire au stage et à participer à toutes les activités prévues. Je dégage l'organisateur de toute responsabilité en dehors du stage.

J'autorise le (la) Directeur (trice) du stage à faire soigner mon enfant, à prendre toute mesure y compris hospitalisation et intervention chirurgicale, nécessitée par son état de santé, selon les prescriptions du corps médical consulté.

Droits à l'image

J'autorise, ou Je n'autorise pas la FDFR66 à utiliser pour des supports de communication, toute photographie prise pendant le stage et sur lesquelles apparaît mon enfant.

Règlement Général sur la Protection des Données

Les Informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la FDFR66 et du CDSMR66. Pour la finalité suivante : information des actions du réseau, de la FDFR66 et du CDSMR66

Les destinataires de ces données sont : La FDFR66 et le CDSMR66

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la FDFR66 6 rue Aristide Berges Mas Guerido 66330 Cabestany.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

En cochant cette case vous acceptez avoir pris connaissances du règlement général sur la protection des données et acceptez nos conditions.

Fait à Le